

A cause de la loi Duflot, je vais quitter ma ville de toujours

écrit par Martin Moisan | 8 septembre 2015



J'habite une ville de 8.000 habitants, à 50 kilomètres de Paris. Ce lieu, c'est ma commune de toujours, mes parents et mes grands-parents y ont vécu, ainsi que ceux de mon épouse, avec qui je partage depuis trente-cinq ans une sympathique maison, dans un quartier plutôt tranquille, où nos deux enfants ont grandi.

Plutôt tranquille, certes, mais situé à un kilomètre d'une ville voisine, très fortement marquée par la diversité. Jusque dans les années 1990, tout se passait bien. Puis les problèmes ont commencé. J'ai été victime de deux cambriolages durant mes absences, ma moto a été volée trois fois, j'ai découvert ma voiture incendiée un soir, à la gare, et une autre fois je ne l'ai jamais retrouvée.

Bref, comme tout le monde, j'ai acheté une alarme, ce qui est pourtant le contraire de ma culture, et j'ai pris des précautions quotidiennes qui ne faisaient pas partie de ma culture. Je vis dans une cité pavillonnaire que j'ai vue évoluer, depuis les années 1980 où nous nous sommes installés. La population y est à mon image, plutôt des cadres moyens ou

salariés indépendants, âgés en moyenne de quarante à soixante-dix ans, de type européen, français d'origine. Un Africain, entrepreneur, y habite, sans le moindre souci, et il est toujours présent lors de la fête des voisins.

Nous avons la chance, malgré des cambriolages ponctuels, quelques pneus crevés, une voiture de temps en temps incendiée, de vivre dans un quartier privilégié de la région parisienne... si on considère qu'un quartier privilégié est un lieu où on entend ses voisins parler français, où aucun « jeune » ne fait du rodéo la nuit avec motos et quad, où il n'y a pas de mosquée et où on évite les feux de poubelles, les tags et les boîtes à lettres vandalisées, et où dans nos écoles les élèves sont encore majoritairement gaulois d'origine.

Pourtant, je constate que ma ville est en train de changer. De plus en plus de voilées dans le centre. De plus en plus de « jeunes », avec casquettes à l'envers, oisifs, qui occupent le devant des bistrots et la place principale. De plus en plus de canettes de bière qui traînent, le matin, dans les caniveaux, ou sur les bords de Seine. En effet, depuis 2010, ma commune construit de plus en plus de logements sociaux, et je suis obligé de constater qu'ils ne vont pas tous, loin de là, aux salariés modestes et aux retraites pauvres.

Cela change donc complètement la visibilité d'une ville où, par ailleurs, les commerces ferment les uns après les autres, et sont remplacés par des restaurations rapides, souvent d'origine non-française, des agences immobilières et des banques. Mais cela fait tout de même beaucoup de boutiques fermées, qui donnent l'impression d'un centre-ville sinistré.

Depuis quelques semaines, mon quartier, qui comprend environ quarante pavillons dans une petite rue paisible, est l'objet de l'inquiétude de tous mes voisins. Un projet de quarante-sept constructions y est prévu, soit le double des logements actuellement construits. Il y aurait 16 pavillons et 31 « logements aidés », expression qui masque le mot, tant redouté,

de « logements sociaux ».

Avec mon épouse, nous sommes donc allés consulter le plan en mairie, et discuter avec le responsable de l'urbanisme. Il nous a, en fonctionnaire, sans entrer dans le débat politique, expliqué la situation. Notre ville ne comptait en 2010 que 7 % de logements sociaux. Elle avait donc entrepris de rattraper son retard, en construisant fortement dans le centre-ville... d'où le changement constaté.

Mais la loi Duflot a tout changé. Rappelons qu'en 2012, la dégénéralisée qui fut ministre du Logement avait décidé que la loi SRU, qui obligeait déjà les communes de moins de 3500 habitants, en 2010 (bravo Sarkozy !), à installer, sous peine d'amende, 20 % de logements sociaux dans leur ville, allait passer à 25 %, avec des sanctions multipliées par cinq !

Le fonctionnaire nous a expliqué la situation pour notre commune, qui n'a pas d'industrie, et est plutôt composée de classes moyennes vivant en pavillon. Cela représenterait une amende de 600.000 euros par an à payer, un gouffre pour des finances déjà déficitaires.

Mais c'est là que l'Etat intervient, et fait chanter les maires, et indirectement les contribuables.

Cette amende, abyssale, peut être divisée par deux si les élus s'engagent, en trois ans, à signer une convention qui doit comprendre le nombre de logements aidés nécessaires.

Dans notre ville, la municipalité s'est ainsi engagée à construire 195 logements (dont les 31 qui seront près de chez nous) d'ici 2017. Faute de quoi, les contribuables seront frappés de plein fouet par une amende exorbitante.

<http://www.partiliberaldemocrate.fr/article/petit-retour-sur-la-loi-sru-par-vincent-benard>

Encore mieux, ce salarié municipal nous a expliqué qu'à présent, dans cette ville comme dans toutes celles de plus de trois mille cinq cents habitants qui n'obéissent pas aux

critères de mixité sociale de Duflot, les promoteurs immobiliers qui voudraient implanter de nouvelles résidences devraient forcément y inclure 30 % de logements sociaux ! Bref, c'est le vivre ensemble obligatoire... sauf pour les villes très riches, où les maires savent que la population préfère payer que subir ce genre de cohabitation forcée qui sera réservée aux classes moyennes.

Je trouve cette volonté de vouloir que toutes les villes se ressemblent socialement suspecte, et inquiétante. Quand j'étais jeune, les ouvriers n'avaient pas envie de vivre avec les bourgeois, et vice-versa. Et cela ne posait aucun problème. C'est la politique migratoire, en période de chômage de masse, sans assimilation, qui est responsable de cette loi imbécile et criminelle. C'est à cause de la délinquance, majoritairement d'origine étrangère, que des sociologues à deux balles ont expliqué par l'existence de ghettos, qu'on en est réduit à ces remèdes de professeur Nimbus.

A cause de l'immigration et de l'islamisation de la France, sur lesquelles les Français n'ont jamais été consultés, on va pourrir la vie de nos compatriotes qui avaient la chance de bénéficier encore d'un cadre de vie agréable, au lieu de prendre les mesures qu'il faut pour mettre fin à l'ensauvagement de notre pays. Bref avec Duflot, ce sera le « vivre ensemble obligatoire pour tous », sauf naturellement pour sa caste qui restera bien planquée dans les beaux quartiers de Paris.

Dans ce qui s'apparente à des méthodes dictatoriales qui évoquent la logique de Pol Pot envoyant de force les citadins de Pnom Penh dans les campagnes, les maires essaient de négocier au mieux avec l'Etat. Le nôtre se targue d'avoir obtenu la maîtrise, dans ses conventions signées avec l'Etat, de la première affectation de ses cent quatre vingt-quinze nouveaux logements aidés-sociaux. Mais ensuite, quand les personnes s'en iront, il n'aura plus la main !

Quand on voit l'invasion migratoire que subit la France depuis quelques mois, qui ne fait qu'accélérer le Grand Remplacement constaté depuis des années – ce qui paraît combler d'aise Emmanuelle Cosse, nouvelle Duflot des Verts – on ne peut que s'interroger, à notre modeste niveau. Alors qu'avec mon épouse, nous n'avions pas d'autre projet que de rester dans cette paisible ville qui représente plein de souvenirs, nous nous posons la question aujourd'hui la question de vendre, et d'aller vivre dans un modeste village du centre de la France. Nous mesurons les risques de déracinement que cela représente, mais nous n'avons absolument pas envie d'être confrontés à une population nouvelle de style « migrants de Calais » et ne sommes absolument pas certains que nous puissions y échapper si nous restons en région parisienne.

Inutile de vous dire que nous ne dormons pas beaucoup, en ce moment, et que cela gamberge rudement tous les jours. Je trouve insupportable, nous qui avons, durant trente-cinq ans, travaillé à Paris, en choisissant une qualité de vie, dans une banlieue plutôt tranquille, qui nous coûtait trois heures de transport par jour, qu'à l'âge de la retraite, alors que nous avons tout pour profiter des fruits de notre travail, dans notre ville de toujours, nous en soyons réduits à devoir tout remettre en question, et à envisager de quitter un lieu auquel nous sommes charnellement attachés. Et pourtant, je ne suis pas du genre craintif, je pratique un sport de combat, et j'ai ce qu'il faut à la maison...

Nous en arrivons même, ma femme et moi, qui sommes pourtant si viscéralement attachés à la France, à envisager d'aller nous installer dans un autre pays. Mais l'idée d'abandonner le terrain national, après le terrain municipal, nous est insupportable. Pour le moment...

Je souhaite à Cécile Duflot et à tous les socialauds qui ont voté cette loi (j'ai les noms) de ne jamais croiser ma route.

Martin Moisan

<http://ripostelaique.com/a-cause-de-loi-duflot-vais-quitte-ville-de-toujours.html>